

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 25 JUIN 2024 À 18 HEURES 30

N° DEL2024_105 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq juin

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 25 juin 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 19 juin 2024.

Présidait la séance : Monsieur Philippe GRANIER

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Agnès BRU

Membres présents non votants :

Monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés :

Madame Christine TAMBORINI, Messieurs Pascal PRAGNERE, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Gérard POUJADE, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Laurence PUJOL (pouvoir à Anne GILLET VIES), Naïma MARENGO (pouvoir à Michel FRANQUES), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Corinne FORTIN), Jérôme CASIMIR (pouvoir à Marc VENZAL), Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL), Thierry DUFOUR (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE), Sylvie FONTANILLES-CRESPO (pouvoir à Martine LASSERRE)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 25 JUIN 2024

N° DEL2024_105 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

La gestion de l'assainissement collectif est soumise à une contrainte particulière (comme l'eau potable) puisque ce budget doit impérativement assurer l'intégralité du financement de ses dépenses par ses ressources propres, sans possibilité pour le budget général d'y contribuer.

Le montant de la redevance d'assainissement est la principale ressource de ce budget (5,33 M€ en 2023). Elle a permis de mener à bien d'importants investissements ces dernières années tout en maîtrisant l'évolution des tarifs pour l'usager.

En 2023, les dépenses d'équipement se sont élevées à 4,49 M€, dont 2,85 M€ pour la modernisation des réseaux, 1,43 M€ pour l'assainissement pluvial (dépense intégralement remboursée par le budget général) et 0,211 M€ pour des frais d'études et des acquisitions de matériels.

Il est soumis à votre approbation le compte administratif du budget annexe assainissement collectif pour l'exercice 2023.

	Résultats antérieurs	Réalisations 2023	TOTAL 2023
FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES	---	7 602 134,77 €	7 602 134,77 €
RECETTES	2 773 532,18 €	8 654 495,08 €	11 428 027,26 €
Solde	2 773 532,18 €	1 052 360,31 €	3 825 892,49 €
INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	---	7 445 870,83 €	7 445 870,83 €
RECETTES	131 481,29 €	7 491 167,88 €	7 622 649,17 €
Solde	131 481,29 €	45 297,05 €	176 778,34 €

1- Section de fonctionnement

Dépenses : 7 602 134,77 €

Recettes : 11 428 027,26 € dont 2 773 532,18 € d'excédent reporté
soit un résultat de clôture de : 3 825 892,49 €

2- Section d'investissement

Dépenses : 7 445 870,83 €

Recettes : 7 622 649,17 € dont 131 481,29 € d'excédent reporté
soit un résultat de clôture de : 176 778,34 €

3- Restes à réaliser 2023 reportés sur l'exercice 2024

Dépenses : 3 040 173,42 €

Recettes : 1 139 256,17 €

Solde des restes à réaliser : - 1 900 917,25 €

	Total des dépenses	Total des recettes
Fonctionnement	7 602 134,77 €	11 428 027,26 €
Investissement	7 445 870,83 €	7 622 649,17 €
TOTAL de l'EXERCICE 2023	15 048 005,60 €	19 050 676,43 €
Restes à réaliser	3 040 173,42 €	1 139 256,17 €
TOTAL	18 088 179,02 €	20 189 932,60 €

La présentation détaillée par chapitre du compte administratif est annexée à la présente délibération.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 4 juin 2024,

VU la présentation en commission ressources et équipements publics du 6 juin 2024,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 4 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

APPROUVE le compte administratif du budget annexe assainissement collectif pour l'exercice 2023 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

APPROUVE l'ensemble des opérations du compte administratif 2023 du budget annexe assainissement collectif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

AUTORISE l'inscription au budget supplémentaire des reports de crédits d'investissement, soit :

Dépenses : 3 040 173,42 €

Recettes : 1 139 256,17 €

DÉCLARE toutes les opérations de l'exercice 2023 du budget annexe assainissement collectif définitivement closes.

Fait le 25 juin 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Thierry MALLÉ